

Avis d'appel public à la concurrence

Organisme passant le marché : CHAMBRE DE METIERS ET DE L'ARTISANAT DE L'ISERE,
Contact : pascale.burlet@cma-isere.fr – 04.76.70.82.03
 CMA Isère – 20 Rue des Arts et Métiers – ZAC Bouchayer-Viallet – 38026
 GRENOBLE Cedex 1

Objet du marché : Travaux d'aménagement de l'ensemble EPS

Mode de passation : Procédure adaptée (articles L.2123-1, R.2123-1 et suivants du Code de la commande publique)

Type de marché : Travaux

Type de prestations : Exécution

Renseignements relatifs aux lots : Cette publication ne concerne que le lot 3.

Lots	Désignation	CA minimum demandé	Effectifs totaux du lot ou/et macrolot
01	Déconstruction – Dépose - Maçonnerie	CA1	Eff1
02	Menuiseries intérieures - Métallerie	CA1	Eff1
03	Cloisons – Doublage – Plafonds suspendus – Peinture	CA1	Eff1
04	Sol souple - Carrelage	CA1	Eff1
05	Chauffage – Ventilation - Plomberie	CA1	Eff1
06	Electricité – Courant fort – Courant faible	CA1	Eff1

Option : Il n'y a pas d'options, ni de variante dans ce projet

Estimation du montant des travaux tous lots confondus : 138 000 € HT

Date prévisionnelle de début de travaux : 1^{er} Décembre 2020

Durée : Le délai d'exécution des travaux est de **4 mois (y compris le mois de préparation)**.

Date limite de réception des offres : Vendredi 13 novembre 2020 – à 10h à la CMA ou sur la plateforme

Délai minimum de validité des offres, à compter de la date limite de remise des offres (en jours) : 120.

Obtention du dossier de consultation au format électronique :

www.cma-isere.fr

www.sudest-marchespublics.com

Critères d'attribution :

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous :

Critère technique : 60% - Critère économique : 40%. La pondération des critères est définie au règlement de la consultation



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**

ISÈRE

Demande de renseignements : Renseignement(s) administratif(s) : pascale.burlet@cma-isere.fr et au 04 76 70 82 03

Renseignement(s) technique(s) uniquement par mail : Atelier Trait de Plume – lysiane.bergami@traitdeplume.net

Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :

En cas de litige, le Tribunal compétent est :

Tribunal administratif de Grenoble
2 Place de Verdun - B.P. 1135 - 38022 Grenoble Cedex
Tél.: 04 76 42 90 00
Courriel : greffe.ta-grenoble@juradm.fr.

Précision concernant l'introduction des recours :

- Référé précontractuel : art L551-1 et R551-1 du CJA avant la conclusion du contrat
- Référé contractuel : art L551-13 et R551-7 après la conclusion du contrat
- Recours Tropic : art R421-1 du CJA dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision d'attribution ou de rejet
- Recours pour excès de pouvoir

Date d'envoi à la publication : 28 octobre 2020